

Pièces à fournir pour les MAEC phytos

- justificatifs de suivi de formation
- bilans annuels accompagnés (+ factures le cas échéant)
- cahier d'enregistrement des pratiques phytosanitaires¹
- feuille de calcul IFT «herbicides»
- feuille de calcul IFT «hors herbicides»
- factures d'achats de produits phytosanitaires

1 : la tenue de ce cahier relève des obligations réglementaires, y compris au titre de la conditionnalité.